

Communiqué

Ecoquartier des Plaines-du-Loup

Plus d'une centaine de représentantes et représentants d'investisseurs potentiels pour le 2^e secteur des Plaines-du-Loup

Des représentantes et représentants d'investisseurs de tous horizons étaient présents lors de la soirée de présentation du deuxième secteur de l'écoquartier des Plaines-du-Loup lundi 24 juin dernier. Situé entre l'actuel parking du Vélodrome, en bordure du parc du Loup, et le sud du vélodrome, il verra le jour dès 2030. Quelques 2500 habitantes et habitants y sont attendus ainsi que de nombreuses activités et des équipements publics pour l'ensemble du quartier. 1'200 logements seront réalisés.

Alors qu'une grande partie des habitantes et habitants du premier secteur de l'écoquartier des Plaines-du-Loup ont emménagé (2400 à terme), donnant vie à un lieu unique à Lausanne avec de nouvelles formes d'habitat, d'appropriation des espaces et de conception du vivre ensemble, le deuxième secteur de l'écoquartier entre dans une phase décisive en vue de sa réalisation, avec l'appel à investisseurs. La construction de 170'000m² de surface plancher de logements pour 2'500 habitantes et habitants, de bureaux, et commerces (1'500 emplois) y est prévue.

La séance d'information du 24 juin dernier, organisée par la Ville à destination des investisseurs, a rencontré un vif intérêt. Acteurs immobiliers institutionnels, coopératives, architectes: leur représentantes et représentants étaient plus d'une centaine à montrer leur intérêt pour cette deuxième étape de ce projet d'envergure. Comme le premier secteur, le second poursuivra la politique des 3 tiers de la Municipalité, soit environ 30% de logements subventionnés, 40% de logements à loyer abordable et 30% de PPE ou de marché libre. « L'intérêt pour la réalisation de logements à loyer abordable et subventionnés est très important, ce dont je me réjouis. Avec le premier secteur, nous avons vraiment réussi à favoriser la mixité sociale et à apporter une réponse à la pénurie de logements pour toute la population lausannoise », commente Grégoire Junod, syndic de Lausanne. « Nous pourrons aussi offrir une part plus importante de logements en propriété par étage répondant là aussi à une forte demande à Lausanne », ajoute-t-il. Forte de l'expérience positive du développement du premier secteur et des enseignements qu'il aura permis, la Ville a pu répondre aux différentes questions des investisseurs dans la perspective du partenariat à venir avec la Ville. La publication formelle de l'appel d'offres à investisseurs interviendra d'ici la fin de l'été.

Véritable trait d'union entre le nord et le sud de l'écoquartier, ce deuxième secteur apportera une grande attention aux espaces extérieurs qui forgeront l'identité du quartier. Déjà connu, le projet lauréat du concours d'espaces publics, du bureau Monnier Architecture Paysage, a séduit par la proposition de reconstituer une forêt urbaine, l'ingénieux traitement des axes transversaux et la création d'espaces de proximité, garanties de bonne appropriation par la population. Les premières habitantes et habitants sont attendus dès 2030.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/metamorphose

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Grégoire Junod, syndic, Direction culture et développement urbain, 021 315 22 01
- Guillaume Dekkil, responsable du Bureau de développement et projet Métamorphose, 079 592 80 67

Lausanne, le 25 juin 2024